

provinces et le secteur privé, engagées en permanence, pourront entraîner l'addition ou l'annulation d'activités pour les années suivantes.

Des mesures seront prises afin de rendre les acheteurs norvégiens plus conscients de la compétence et des produits canadiens, grâce à des colloques, des discours de la part de ministres, de la publicité, des communiqués, des dépliants et d'autres documents publicitaires. Afin de répondre à ces besoins en matière d'information, de nouvelles études seront faites. La Division de l'Europe de l'Ouest, du Bureau de l'Europe, ministère des Affaires extérieures et, pour des secteurs précis, certaines directions sectorielles du ministère de l'Expansion industrielle régionale seront principalement responsables de la mise en oeuvre du plan. La clé du succès est la coordination et la collaboration de tous les ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux et la participation active du milieu des affaires et de l'industrie. Dans le cadre de l'élaboration du plan, des consultations ont eu lieu avec les provinces et les autres ministères fédéraux. La consultation permanente entre les fonctionnaires du Ministère et les hommes d'affaires a assuré l'inclusion du point de vue du secteur privé. Compte tenu de la concentration des efforts et du dévouement à cette cause, tout porte à croire que la part canadienne du marché de la Norvège pourrait être maintenue ou peut-être même augmentée.